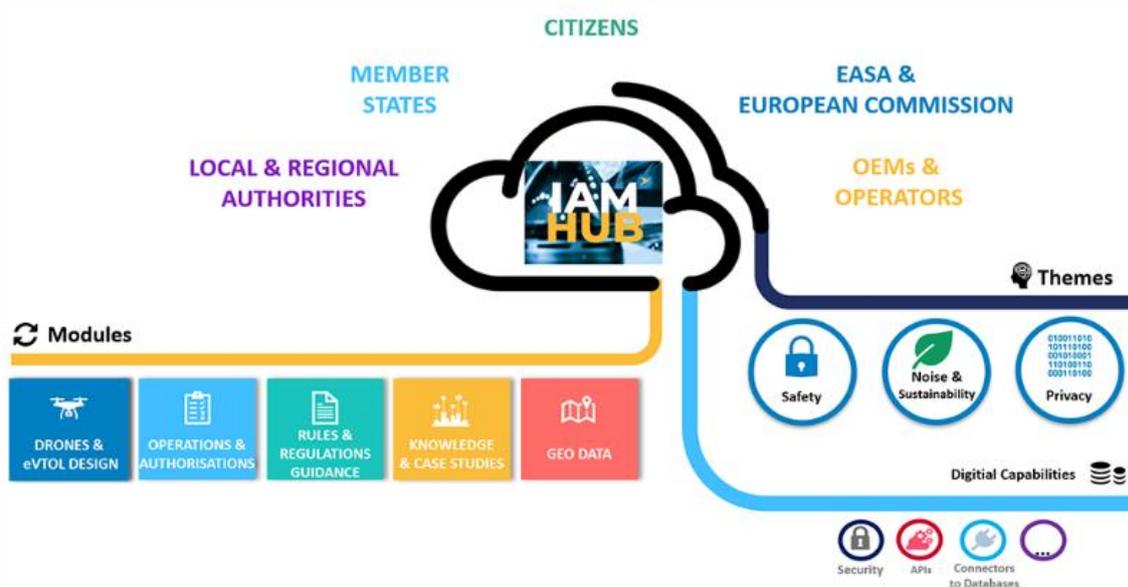




L'EASA lance la deuxième version d'Innovative Air Mobility Hub

Communiqué de Presse EASA du 08 mai 2024

Hub innovant de mobilité aérienne *La plateforme pour une mobilité aérienne et drone durable en Europe*



COLOGNE, le 8 mai 2024 — L'Agence de la sécurité aérienne de l'Union européenne (EASA) a lancé la deuxième version de son espace numérique pour l'échange d'informations sur les taxis aériens et les drones, en mettant l'accent sur les problèmes de confidentialité.

L' [Innovative Air Mobility \(IAM\) Hub](#) a été lancé en décembre 2023 et permet de se connecter aux villes, régions, autorités nationales, opérateurs et fabricants qui jouent un rôle dans l'introduction de ces services de taxi aérien et de drones. Ils peuvent alors partager et obtenir des informations et des données fiables.

La deuxième version contient les nouveaux éléments suivants :

- Une toute nouvelle section **sur la vie privée** et la manière dont l'industrie des drones peut répondre aux préoccupations des citoyens concernant la vie privée, conformément aux réglementations de l'UE. L'AESA va au-delà de la législation et fournit des conseils pratiques sous la forme d'un manuel de confidentialité et de listes de contrôle pour les opérateurs.
- Une mise à niveau de l'espace membres du hub IAM avec de nouvelles fonctionnalités telles que le calculateur de zone critique pour les approbations d'évaluation des risques opérationnels spécifiques (SORA) et un test pilote pour les déclarations opérationnelles.

Le projet est financé par la Commission européenne et le Parlement européen. Il s'agit de l'action phare numéro 7 de la [stratégie drone 2.0 de la Commission européenne](#). pour permettre un marché européen des drones intelligent et durable.

Documents connexes :

[**Hub innovant de mobilité aérienne**](#)

[**Confidentialité**](#)

[**Stratégie des drones de la Commission européenne 2.0**](#)